

WATER BOIL ADVISORY

To all residents of the Bishopton sector,

Due to work on the **Bishopton sector distribution network, a precautionary boil-water advisory is in effect as of July 8, 2025**. There is a risk of water contamination by bacteria, which may also contain microorganisms that are harmful to your health. The most common symptoms are vomiting, diarrhea, and stomach cramps.

Please share this advisory with your family, friends, and neighbors, especially those who are isolated or have fragile health.

WHAT SHOULD YOU DO?

You must use tap water that has been brought to a rolling boil for at least one minute, or bottled water, for the following uses, until a notice is issued stating otherwise:

- Drinking and preparing beverages;
- Preparing baby bottles and baby food;
- Washing and preparing raw foods (fruits, vegetables, etc.);
- Preparing foods that do not require prolonged cooking (canned soups, desserts, etc.);
- Making ice;
- Brushing teeth and rinsing your mouth;
- Giving water to pets.

You may use tap water directly for:

- Preparing foods and dishes that require prolonged boiling;
- Washing dishes in hot water with detergent, making sure to dry them thoroughly;
- Running the dishwasher, if it is set to the hottest cycle;
- Doing laundry and taking a shower or bath. For young children, ensure they do not swallow water during the bath or wash them with a washcloth.

If you have a home water treatment device, you must follow the above measures unless the device is a domestic purifier designed to disinfect water. Devices such as softeners are generally ineffective in eliminating microorganisms.



Patrick Laflotte

Director of Infrastructure and Urban Planning

Pour plus d'informations : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/avisebullition/index.htm>

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

À tous les citoyens du secteur Bishopton,

En raison de travaux sur le réseau de distribution du **secteur Bishopton un avis préventif d'ébullition est en vigueur à compter du 8 juillet 2025**, La contamination de l'eau par ces bactéries signifie qu'elle peut aussi contenir des microorganismes dangereux pour votre santé. Les symptômes les plus fréquents sont les vomissements, les diarrhées et les maux de ventre.

Nous vous invitons à partager le présent avis avec vos connaissances et voisins, notamment des personnes isolées ou dont la santé est précaire.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Vous devez utiliser de l'eau du robinet qui a préalablement bouilli à gros bouillons pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, pour tous les usages suivants, **et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire** :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels que les adoucisseurs sont généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.



Patrick Laflotte

Directeurs aux infrastructures et à l'urbanisme